Département de la Charente-Maritime

Élections législatives du 18 Novembre 1962

4e Circonscription de SAINTES - JONZAC

Électrices, Électeurs,

Ayant été placé aux élections de 1958, à la tête des candidats républicains, de nombreux maires, conseillers généraux, et nos sénateurs, m'ont demandé de poser de nouveau ma candidature.

Je me permets donc de venir vous rappeler très succinctement mon passé et les réalisations que depuis vingt ans je me suis attaché à apporter dans l'exercice des différents mandats qui m'ont été confiés.

Né à Saint-Aigulin, canton de Montguyon, d'une vieille famille qui y est fixée depuis plus de quatre siècles (mes ancêtres y ont exercé la médecine vétérinaire de 1817 à 1918), mon activité s'est partagée depuis bientôt vingt-deux ans, entre mon Etude, mon exploitation agricole, la mairie et le Conseil Général.

COMME MAIRE : J'ai pu, avec le concours d'un conseil municipal, uni et dévoué, doubler l'importance de ma commune. Mais j'ai eu surtout l'avantage d'administrer une collectivité à caractère à la fois rural et industriel, ce qui m'a permis de constater bien des fois, que le développement d'une commune était subordonné à la prospérité de son agriculture, certes, mais aussi à l'importance de son activité industrielle et commerciale.

COMME CONSEILLER GENERAL : J'ai apporté tant à la commission des finances qu'au sein de la commission départementale comme représentant l'arrondissement de Jonzac, un concours efficace pour l'administration du département, et je suis intervenu de nombreuses fois, en faveur de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, de l'enseignement, des anciens combattants et victimes de la guerre, des chemins, de l'électrification, de l'adduction d'eau, de l'éducation physique et des sports, de la défense incendie de nos forêts, et tout dernièrement du reboisement de nos landes.

Sur ma proposition, l'assemblée départementale unanime a créé, il y a douze ans, un office départemental d'H.L.M., et a institué des primes départementales à la construction. Il s'agit là d'un effort considérable fait en faveur de l'habitat, et je ne pense pas qu'il existe un autre département en France, accordant de tels avantages aux constructeurs de logements.

C'est afin de continuer le travail accompli et de l'amplifier sur le plan national, que je viens vous demander de m'accorder votre confiance.

Je vous propose donc le programme d'action suivant :

AGRICULTURE

Assurer pendant les sept prochaines années d'adaptation au marché commun, un équilibre financier aux exploitations agricoles. — Nos prix agricoles, les plus faibles d'Europe, doivent être effectivement rapprochés de ceux de nos partenaires, afin de permettre au sein des exploitations, les investissements nécessaires.

Rétablir l'indexation des produits agricoles — Diminuer les droits sur le cognac et le vin — Améliorer les possibilités de plantations dans la région délimitée du « Cognac » — Rétablir les subventions pour l'équipement des campagnes (électricité, adduction d'eau, achat de matériel), mettre en place un projet de reboisement rationnel — Egaliser les avantages sociaux pour tous les travailleurs.

Agrandir le lycée national agricole de Saintes, qui doit devenir un des plus important de France.

Créer dans la région de Jonzac, un collège agricole, et développer l'école ménagère départementale du « Petit Chadignac », qui formera à l'avenir des conseillères agricoles.

Ayant créé, dans notre département, le premier service de ramassage des enfants d'âge scolaire, je suis, bien entendu, partisan de l'étendre à toutes nos campagnes.

INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT

Je demeure absolument convaincu de l'utilité d'une décentralisation industrielle. En effet, l'implantation d'industries importantes dans des villes comme Saintes, Pons, Jonzac, est d'une nécessité absolue, si l'on veut assurer une vitalité normale. Mais l'installation de moyennes industries dans nos gros bourgs est également indispensable, si nous ne voulons pas les voir mourir.

Non seulement cette décentralisation industrielle est susceptible d'amener en même temps une activité commerciale et artisanale, mais elle constitue le meilleur moyen d'arrêter l'exode des habitants des campagnes, vers les grandes cités pléthoriques, et en particulier vers la région parisienne.

Depuis 4 ans, il faut bien reconnaître qu'aucun effort n'a été fait dans ce sens, et qu'aucune aide n'a été apportée aux industries existantes, qui, dans bien des cas, ne demandaient qu'à se développer.

Ce n'est pas sans un certain étonnement, que j'ai assisté, il y a exactement deux ans, à l'inauguration de la centième usine implantée sur le territoire de la commune de Rouiba (Algérie), et que j'ai appris, il y a huit mois, que le complexe industriel de Bône fêtait sa 400e implantation d'usines. Alors qu'en Charente-Maritime, il n'a pas été possible, pendant la même période, d'amener une seule affaire industrielle importante !

Si je deviens votre représentant au Parlement, je vous fais la promesse de m'intéresser d'une manière toute particulière à cette importante question qui est vitale pour l'expansion de notre Saintonge.

ENSEIGNEMENT

Il est plus nécessaire que jamais de donner à nos jeunes toutes leurs chances, et de faire un effort considérable pour l'enseignement.

La nouvelle poussée démographique, et la venue en France de nombreuses familles qui ont dû abandonner la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, vont mettre le nouveau Parlement dans l'obligation de prévoir dans l'immédiat la construction de nombreux locaux scolaires et la formation de maîtres.

Si vous me faites l'honneur de m'envoyer siéger au Parlement, je ne manquerai pas de demander et de voter les crédits qui seront indispensables à l'éducation nationale, pour remplir sa mission.

J'aurai, du reste, en Monsieur MENEZO, Directeur du très important lycée technique de Saintes, qui a bien voulu accepter d'être mon remplaçant, un excellent conseiller pour tout ce qui concernera l'enseignement, et en particulier l'enseignement technique qui est tout à

fait insuffisant Il y aura lieu de prévoir dans l'immédiat l'installation, à Montendre, d'un collège d'enseignement technique projeté depuis plusieurs années, et d'adjoindre à chaque collège d'enseignement général une section d'apprentissage.

INTERETS LOCAUX

Je connais parfaitement les difficultés qu'éprouvent en ce moment toutes les municipalités, et en particulier les collectivités rurales. Je n'ignore pas les faibles ressources mises à leur disposition, et je m'efforcerai de promouvoir une politique d'aide financière aux communes, pour que nos municipalités soient en mesure d'apporter aux populations les améliorations dont elles ont besoin.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

Je me rallierai :

A une politique garantissant à chacun la faculté de développer librement ses activités sans être accablé par une fiscalité compliquée et de plus en plus lourde à supporter.

A une politique de progrès social indispensable à la prospérité nationale et au mieux-être de tous les travailleurs.

A une politique assurant à ceux qui ont consacré leur vie au travail une vieillesse heureuse.

A une politique garantissant à tous les anciens combattants, anciens prisonniers, déportés et victimes des guerres, les droits qu'ils ont acquis sur ceux qui ont été épargnés (rétablissement intégral de la retraite du combattant, respect du rapport constant, levée des forclusions en ce qui concerne la reconnaissance des titres — Réalisation d'un nouveau plan quadriennal).

J'interviendrai enfin, pour que se réalise, dans le plus bref délai, le projet d'édification à Jonzac, d'un important hôpital psychiatrique, qui emploiera un personnel nombreux, et pour que l'hospice de vieillards de Montlieu puisse bénéficier des transformations prévues depuis longtemps, mais jamais réalisées, lesquelles doivent permettre à cet établissement d'apporter à l'avenir à nos vieux, le maximum de bien-être.

POLITIQUE GENERALE

J'accorderai mes suffrages sans exclusion partisane à tous les gouvernements décidés :

A appliquer fermement la constitution de 1958, afin de ne plus revoir notre pays affaibli par de stériles divisions.

A reprendre la construction politique d'une Europe intégrée.

A mettre un terme aux dépenses de prestige, et notamment de celles d'une force de frappe nationale inutile et ruineuse

Et à mettre un frein aux dépenses prévues pour l'Algérie et les anciennes possessions d'Outre-Mer, alors qu'il y a tant à faire chez nous. Un exemple : Avec les dépenses engagées dans la construction du palais du « Rocher Noir », que nous n'avons du reste jamais occupé, nous aurions eu la possibilité de construire chez nous une centaine de lycées...

Tous ceux qui me connaissent, savent que je suis l'ennemi du sectarisme et de la démagogie, mais partisan de toutes les réformes efficaces — ils savent également que je n'ai jamais cessé de préconiser autour de moi, l'union des bonnes volontés, pour la réalisation des tâches communales et départementales.

Soyez certains que je resterai fidèle à ce principe, s'il vous plait de m'appeler à une charge plus haute.

Républicain de toujours, résolu à défendre sur tous les plans, les libertés inséparables de nos traditions, démocrates sincèrement attaché, et autrement qu'en paroles, à l'amélioration du sort de tous ceux qui travaillent et qui peinent, j'aurai à cœur de défendre les intérêts supérieurs de la France, autour de la République.

Je fais donc appel à tous ceux et à toutes celles qui sont épris de ces libertés républicaines chèrement acquises par nos ancêtres, pour que, grâce à leur appui, je devienne, le 18 novembre prochain, leur dévoué représentant au Parlement.

Aux heures très graves que notre pays traverse, nul n'a le droit de se désintéresser du sort de notre patrie.

C'est pourquoi, j'attends avec sérénité votre décision.

Vive notre Saintonge ! *Vive la République !* *Vive la France !*

Daniel DAVIAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Propriétaire-Viticulteur et Notaire
Conseiller Général et Maire de Saint-Aigulin
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Départementale
Membre représentant l'arrondissement de Jonzac à la Commission Départementale
Président de l'Office Départemental des H.L.M.
Membre du Conseil d'Administration de la Coopérative de Cognac et des Vins Charentais

CANDIDAT DE DEFENSE DE LA REPUBLIQUE
présenté par le
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
PRESIDE PAR M. MAURICE FAURE
ET DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Pierre MENEZO

Directeur du Lycée Technique Mixte de Saintes
Croix de Guerre 1939-1940 obtenue sur le sous-marin « Amazone »
Médaille de Guerre Norvégienne campagne de « Narvik »
Officier d'Académie

La Rochelle. — Imp. Rochelaise.